#### **AVIS DES SOCIETES**

## **INDICATEURS D'ACTIVITE TRIMESTRIELS**

# Attijari Bank

Siège Social :95, Avenue de la Liberté – 1002 Tunis

Attijari Bank publie ci-dessous ses indicateurs d'activité relatifs au 4<sup>ème</sup> trimestre 2010.

(Mt. en milliers de dinars)

			(Mt. en milliers de dinars)		
	du 30/09/10	du 30/09/09	<u>au</u>	<u>au</u>	Var déc.
	<u>au 31/12/10</u>	au 31/12/09	31/12/10	31/12/09	2010/2009
1) PRODUITS D' EXPLOITATION BANCAIRE	70 817	65 261	265 041	234 396	13%
Intérêts et revenus assimilés	52 447	40 118	177 174	154 598	15%
Commissions (en produits)	12 296	11 480	48 987	43 625	12%
Gains sur portefeuille titres commercial et opérations financières	5 894	13 599	35 412	35 446	0%
Revenus du portefeuille d'investissement	180	64	3 468	727	377%
2) CHARGES D' EXPLOITATION BANCAIRE	26 769	20 913	97 710	86 449	13%
Intérêts encourus et charges assimilées	25 744	20 169	94 623	84 064	13%
Commissions encourues	1 025	744	3 087	2 385	29%
Pertes sur portefeuille titres commercial et opérations financières	0	0	0	0	
3) PRODUIT NET BANCAIRE	44 048	44 348	167 331	147 947	13%
4) AUTRES PRODUITS D'EXPLOITATION	546	938	2 038	1 664	22%
5) CHARGES OPERATOIRES DONT :	21 491	19 522	79 948	72 030	11%
Frais de personnel	13 919	13 600	54 579	50 258	9%
Charges générales d'exploitation	7 572	5 922	25 369	21 772	17%
6) STRUCTURE DU PORTEFEUILLE			371 249	393 693	-6%
Portefeuille Titres Commercial			310 875	335 211	-7%
Portefeuille Titres d'Investissement			60 374	58 482	3%
7) ENCOURS DES CREDITS A LA CLIENTELE			2 591 341	2 232 001	16%
8) ENCOURS DE DEPOTS DONT :			3 234 934	2 798 966	16%
Dépôts à vue			1 040 632	872 412	19%
Comptes d'épargne			1 035 753	906 510	14%
9) EMPRUNTS ET RESSOURCES SPECIALES			36 566	113 234	-68%
10) CAPITAUX PROPRES *			243 619	240 801	1%

<sup>\*</sup> Les capitaux propres sont présentés sans les résultats de l'exercice 2010. Ils sont présentés après affectation des résultats au 31/12/2009.

#### I/ BASES RETENUES POUR LEUR ELABORATION

Les indicateurs trimestriels de la banque arrêtés aux 31 décembre 2010 sont établis conformément aux normes comptables généralement admises en Tunisie, notamment les normes comptables sectorielles (NCT 21 à 25) relatives aux établissements bancaires telles qu'approuvées par l'arrêté du Ministre des Finances du 25 mars 1999. Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

## Classification et évaluation des titres

Les titres de participation souscrits par la banque sont comptabilisés à leur valeur d'acquisition et figurent à l'actif du bilan pour la partie libérée et en hors bilan pour la partie non libérée.

Les titres côtés en bourse sont évalués à leurs cours boursier, les titres non côtés sont évalués à la valeur mathématique déterminée sur la base des derniers états financiers disponibles. Les moins values dégagées par rapport aux coûts d'acquisition sont provisionnées.

Les titres de transaction figurent sous la rubrique portefeuille titre commercial et les titres de placement sous la rubrique portefeuille titre d'investissement.

## <u>Créances immobilisées, douteuses ou litigieuses</u>

Sont inscrites sous cette rubrique les créances impayées et contentieuses ainsi que les découverts gelés après les avoirs maintenus dans leurs comptes d'origine pendant une période d'observation.

#### Créances et dettes rattachées

Les intérêts à payer et à recevoir arrêtés sont rattachés à leurs comptes de créances ou de dettes correspondants. Les intérêts à échoir sont déduits directement des postes d'actif correspondant.

Les intérêts impayés, initialement comptabilisés en produits et se rapportant aux clients classés (2,3 et 4) sont remis exhaustivement au compte agios réservés conformément à l'article 10 de la circulaire BCT n°93-08.

#### Règles de prise en compte des produits

Les intérêts, les produits assimilés, les commissions et autres revenus sont pris en compte au résultat pour une période allant du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2010. Les produits courus et non échus sont intégrés au résultat alors que les produits encaissés et se rapportant à une période postérieure au 31 décembre 2010 sont déduits du résultat.

### Règle de prise en compte des charges

Les intérêts et commissions encourus, les frais de personnel et autres charges sont pris en compte au résultat pour une période allant du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2010. Les charges courues et non échues sont intégrées au résultat alors que les charges décaissées et se rapportant à une période postérieure au 31 décembre 2010 sont rajoutées au résultat.

#### **II/ LES FAITS MARQUANTS**

Les dépôts collectés auprès de la clientèle se sont élevés à la fin de l'année 2010 à 3 234,9 Millions de dinars (MDT) en progression de 435,9 MDT soit 15.6% par rapport à la même période de l'année précédente.

Cette progression a concerné aussi bien les dépôts à vue avec 168,2MDT (+19.3%) que les comptes d'épargne avec + 129,2MDT (+14.3%).

L'encours des crédits nets à la clientèle a été porté à 2 591,3 MDT à fin décembre 2010, marquant un accroissement de 359,3 MDT soit 16.1%, en comparaison à son niveau une année auparavant.

Le produit net bancaire s'est sensiblement amélioré pour s'établir à 167,3 MDT à fin décembre 2010 contre 147,9 MDT à fin décembre 2009, soit une augmentation de 13.1%.

L'amélioration du PNB est imputable à l'évolution simultanée des gains sur opérations de marché +7,5%, de la marge sur commissions +11,3% et de la marge d'intérêt +17%.

La banque a poursuivi l'extension de son réseau d'agences par l'ouverture de 20 nouveaux points de vente au cours de l'année 2010. Le réseau a été porté à fin décembre 2010 à 169 agences contre 149 à fin 2009.

#### **III/ CONTINUITE DE L'EXPLOITATION:**

Attijari bank dispose d'un Plan de Continuité d'Activité qui a été mis en place depuis 2 ans et qui a été renforcé avec le déploiement généralisé du nouveau système d'information, en octobre 2009. Ce Plan de Continuité d'Activité permet notamment :

- La préservation des dépôts et avoirs de la clientèle ;
- La continuité de l'exploitation dans des conditions normales ;
- L'intégrité de ses données et systèmes notamment comptables ;
- La limitation de son exposition aux différents risques notamment opérationnels et de contrepartie.

En outre, un comité de veille a été mis en place pour suivre la situation et décider rapidement des mesures nécessaires. Tous les clients sont servis dans les délais et dans tout le pays. Les clients des quelques agences endommagées sont servis dans les autres agences de la banque sans aucune perte d'information. Pour les agences endommagées, un plan de retour à la normale a été déclenché.